

Montréal/Saint-Michel-des-Saints, 8 août 2021

**Mme Marilou Tremblay**

Directrice régionale

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques du Québec

[cceq.dr14@environnement.gouv.qc.ca](mailto:cceq.dr14@environnement.gouv.qc.ca)

**Mme Nadine Lagacé**

Coordonnatrice - Urgence-Environnement

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques du Québec

[cceq.dr14@environnement.gouv.qc.ca](mailto:cceq.dr14@environnement.gouv.qc.ca)

**Mme Maryse Poupart**

Présidente-directrice générale

**Dre Lynda Thibeault**

Directrice de la santé publique

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

[plaintes.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca](mailto:plaintes.ciSSLan@ssss.gouv.qc.ca)

**Objet : URGENT - Interrompre des dynamitages non sécuritaires**

Mesdames,

La Coalition des opposants au projet minier en Haute-Matawinie (COPH), a été informée, le jeudi 5 août dernier, en après-midi, par l'intermédiaire de Madame Isabelle Levasseur, responsable des relations à la communauté de Nouveau Monde Graphite (NMG), que la minière procèdera à des activités de dynamitage qui débuteront le lundi 9 août et se poursuivront sur plusieurs semaines jusqu'au 16 août 2021.

Dans un souci de transparence, eu égard aux risques à la sécurité publique et aux engagements pris à cet effet par la minière, la COPH formule par la présente, une demande officielle à l'effet que la direction du MELCC et celle de la Santé publique de la région de Lanaudière, interviennent de façon urgente afin d'interrompre les activités de dynamitage, et ce, tant que des mesures de sécurité appropriées ne soient prises.

Il y a des milliers de villégiateurs, touristes, chasseurs et pêcheurs qui fréquentent la région chaque année. Nous sommes en pleine saison estivale et le secteur visé par les dynamitages est régulièrement fréquenté par des villégiateurs, des marcheurs, des cyclistes et des véhicules tout-terrain. Un accident est vite arrivé. Nous vous demandons d'intervenir afin de prévenir l'irréparable.

À cet effet, il faudrait exiger, avant tout début d'opérations de dynamitage et dans les plus brefs délais, un rapport détaillé de la minière quant aux points suivants :

- Le protocole de communication révisé pour assurer la sécurité de tous les usagers du territoire ;
- Le plan de dynamitage détaillé avec le type d'explosifs utilisés et le plan de mesures d'urgence en cas d'accidents ;
- Assurer la présence d'un inspecteur du ministère de l'Environnement en tout temps lors des opérations de dynamitage, notamment pour filmer, photographier et prendre toutes les mesures nécessaires reliées aux opérations de dynamitages à différentes distances du site (projectiles, nuages toxiques, ondes de choc, vitesse et direction des vents, pression atmosphérique, bruit, poussières, vibrations, qualité des eaux en aval dans les jours qui suivent, etc.)

Outre ces données cruciales, la COPH tient à souligner le manque flagrant d'un plan de communication efficace concernant l'activité à venir. Il est de la responsabilité du promoteur de devoir mettre en place un plan des plus rigoureux, des plus visibles de tous les citoyens. Force est de constater qu'à l'heure actuelle, cela ne semble être le cas sinon, un courriel de madame Levasseur en réponse à une de nos demandes. Aucune information officielle de la minière ni par ailleurs du conseil municipal.

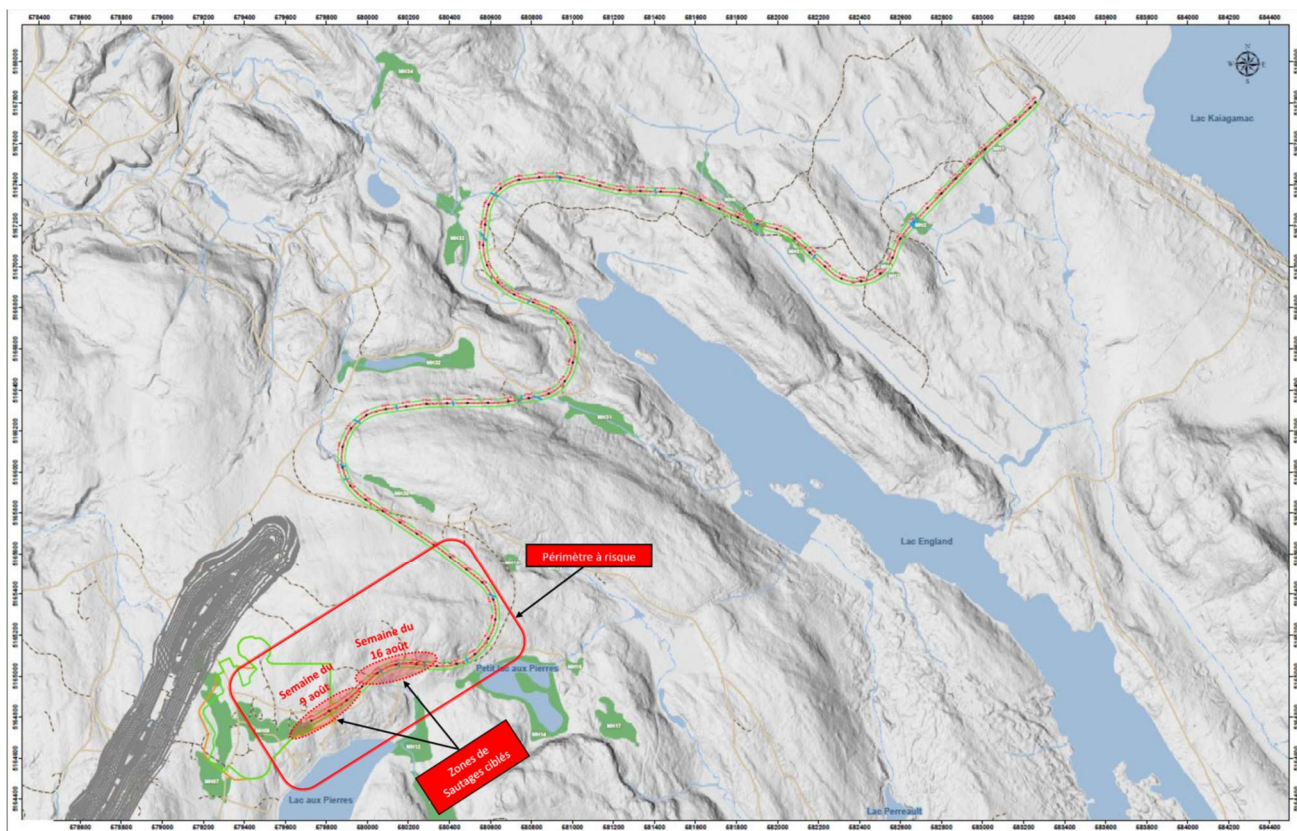
- Sur le site Internet de la mine, en date d'aujourd'hui, aucune information ciblée quant aux périodes de dynamitage ;
- Absence d'affiches et de panneaux électriques informatifs bien en vue à SMDS ;
- Absence d'information dans les médias locaux et régionaux ;
- Nous craignons que de nombreux villégiateurs, touristes, chasseurs, pêcheurs et autres personnes qui fréquentent ce territoire n'aient pas eu accès à cette information.

La COPH représente des citoyens de tous les horizons de SMDS, inquiets de la venue de la plus grande mine à ciel ouvert sur son territoire, mine qui s'implanterait, pour ne pas le rappeler, en zone sensible, zone de villégiature et de récréotourisme. Parmi les multiples préoccupations qui nous interpellent, l'environnement (qualité de l'eau, poussière, bruit, etc.), la santé et la sécurité publique s'inscrivent sur le haut de la liste. La COPH s'attend, tel que promu par le promoteur, qu'il mette en place et respecte une de ses prémisses: « voir à promouvoir les normes du principe zéro danger ».

En vous remerciant à l'avance du suivi accordé à la présente et dans l'attente de recevoir une copie complète du rapport que la mine vous transmettra, nous vous prions de recevoir, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

May Dagher  
Membre du comité administratif de la COPH

C.C.  
Monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC)  
Madame Isabelle Melançon, députée du parti Libéral du Québec  
Monsieur Sylvain Gaudreau, député du parti Québécois  
Madame Ruba Ghazal, députée de Québec Solidaire  
Monsieur Réjean Gouin, maire de Saint-Michel-des-Saints (SMDS)  
Monsieur Éric Desaulniers, président de Nouveau Monde Graphite (NMG)  
Monsieur Ugo Lapointe, coordonnateur à MiningWatch Canada et à la Coalition Québec meilleure mine !



----- Forwarded message -----

From: **Isabelle Levasseur** <[ilevasseur@nouveau monde.ca](mailto:ilevasseur@nouveau monde.ca)>

Date: Thu, Aug 5, 2021 at 1:11 PM

Subject: Activités de sautage ( dynamitage) périmètre de sécurité

To:

Bonjour

Nouveau Monde Graphite procèdera à des activités de dynamitage qui débuteront le lundi 9 août et se poursuivront sur plusieurs semaines jusqu'au 16 août 2021.

Vous trouverez en attaché une carte montrant les zones de dynamitage indiquant les périodes de sautage .

Nous voyons régulièrement des utilisateurs du territoire, il est important que personne ne soit présent dans le secteur du 'Périmètre à risque'. Veuillez svp avertir vos équipes et/ou vos usagers du territoire SVP.

**Le projet mettra en place des gardes-barrières pour assurer la protection du périmètre, mais la nature du secteur comporte énormément d'accès à couvrir.**

**Plage horaire des sautages :**

- Lundi au Jeudi : 16h00 à 18h00
- Vendredi : 11h00 à 13h00

Il est important de rejoindre une masse critique de gens. À cet effet nous vous demandons si pertinent, de faire circuler ce courriel au sein de votre réseau de contacts.

Merci

Sincères salutations,

Isabelle Levasseur

Responsable des relations à la communauté | Manager community Relations

Nouveau Monde Graphite » TSXV: NOU | OTCQX: NMGRF | FSE: NM9

[ilevasseur@nouveau monde.ca](mailto:ilevasseur@nouveau monde.ca)

T 450.757.8905 #220

M 450.916.8950

[www.NouveauMonde.ca](http://www.NouveauMonde.ca)

Facebook | LinkedIn | Twitter | YouTube